



Barème A IMMOBILIER Applicable au 01 Janvier 2018

VENTE

Ce Barème concerne les locaux à usage d'habitation ou à usage professionnel anciens ou neufs.

De 0€ à 60.000€	Forfait 5.000€ toutes taxes comprises
De 60.001€ à 100.000€	9% toutes taxes comprises
De 100.001€ à 200.000€	8% toutes taxes comprises
De 200.001€ à 400.000€	7% toutes taxes comprises
Entre 400.001€ et au-delà	6% toutes taxes comprises

Dans le cas d'un mandat délégué, le tarif de l'agence en délégation est appliqué.